

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 20/08/2024 - 15515 - 2019 B 01210 - 535 352 454 - A2E
ENVIRONNEMENT

Désignation de l'entreprise	A2E ENVIRONNEMENT			Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise	31	Lotissement les Oliviers	13120	GARDANNE			
SIRET	5 3 5 3 5 2 4 5 4 0 0 0 3 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2			
			Exercice N clos le 2023-12-31				
			Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3				
Capital souscrit non appelé			TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	4 713	AQ	1 625	3 088
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	79 158	AS	71 867	7 291
		Autres immobilisations corporelles	AT	171 432	AU	62 658	108 774
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	3 450	BI		3 450	
TOTAL (II)			BJ	258 752	BK	136 149	122 603
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	439 256	BY		439 256
		Autres créances (3)	BZ	46 688	CA		46 688
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE		
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	27 805	CG		27 805	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	3 831	CI		3 831	
	TOTAL (III)	CJ	517 580	CK		517 580	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
DIVERS	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	776 332	1A	136 149	640 183	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E ENVIRONNEMENT		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :8.000.)				DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...				DB	
	Écart de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC
	Réserve légale (3)				DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	124 701
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	196 864
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligatoires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	132 019
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	24 756
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	127 634
	Dettes fiscales et sociales				DY	128 065
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	30 661
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	443 319	
Écart de conversion passif *				ED		
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	640 183	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	345 167
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A2E ENVIRONNEMENT										Néant ☐ *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1	2	3	4	5	6	7	8				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)		KM		KN		KO					
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants M2		KP	4 713	KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants M3		KS	79 158	KT		KU					
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX					
		Matériel de transport *		KY	139 348	KZ		LA	82 451				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 924	LC		LD	2 955				
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ						
Avances et acomptes		LK		LL		LM							
TOTAL III		LN	227 143	LO		LP	85 406						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T					
	Autres participations			8U		8V		8W					
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	3 450	1U		1V					
	TOTAL IV			LQ	3 450	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	230 593	ØH		ØJ	85 406				
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	1	2	3	4	5	6				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		ØØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS		MG		MH	4 713	MI			
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ		MK	79 158	ML				
	Autres immo. corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV		MP	57 246	MQ	164 552	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	6 879	MU			
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
TOTAL III		IY		NG	57 246	NH	255 302	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			I2		ØU		M7		ØW			
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	3 450	2G			
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	3 450	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	57 246	ØL	258 752	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		A2E ENVIRONNEMENT				Néant ☒ *	
Exercice N clos le		2023-12-31					
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	
				Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾		
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE			
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE		=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A2E ENVIRONNEMENT						Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 153	PW	471	PX		PY	1 625		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	66 526	QA	5 341	QB		QC	71 867		
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	68 082	QI	48 348	QJ	57 246	QK	59 184		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 433	QM	2 041	QN		QO	3 473		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	137 194	QV	56 202	QW	57 246	QX	136 149		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	137 194	ØP	56 202	ØQ	57 246	ØR	136 149		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6				
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres Immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 63 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		A2E ENVIRONNEMENT						Néant ☒ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 % ☐	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI) ☐	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations ☐	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		D4		5T		5U		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participations	9U		9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières (1) ☐	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	7C		UB		UC		UD	0	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E ENVIRONNEMENT						Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
						1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	3 450	UV		UW	3 450		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	439 256		439 256				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ()				UO							
	Provisions pour dépréciation antérieurement constituées* ()				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	2 000		2 000				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	16 407		16 407				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	13 787		13 787				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	14 494		14 494					
Charges constatées d'avance				VS	3 831		3 831					
TOTAUX				VT	493 225	VU	489 775	WV	3 450			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
					1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)										
		à 1 an maximum à l'origine			VG							
		à plus d'1 an à l'origine			VH	132 019		33 867		98 152		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	184		184				
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	127 634		127 634		0		
		Personnel et comptes rattachés			8C	15 507		15 507				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	14 596		14 596				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	12 682		12 682					
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	84 835		84 835					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	445		445					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J							
		Groupe et associés (2)			VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	55 417		55 417				
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ							
		Produits constatés d'avance			8L							
		TOTAUX			VY	443 319	VZ	345 167		98 152		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	82 421	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	40 062						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

copie certifiée conforme

Two blue ink signatures are present. The one on the left is a smaller, more compact signature. The one on the right is larger and more elaborate, featuring several long, sweeping horizontal strokes and a complex, circular flourish at the end.

A2E ENVIRONNEMENT

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 640 183€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 124 701€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	4 713	-	-	-	-	4 713
Installations techniques, matériels et outillages industriels	79 158	-	-	-	-	79 158
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	139 348	-	82 451	-	57 246	164 552
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 924	-	2 955	-	-	6 879
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	227 143	-	85 406	-	57 246	255 302
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	3 450	-	-	-	-	3 450
Total Immobilisations Financières (III)	3 450	-	-	-	-	3 450
Total Général (I + II+III)	230 593	-	85 406	-	57 246	258 752

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	1 153	471	-	1 625
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	66 526	5 341	-	71 867
Autres immo. corp. - Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp. - Matériel de transport	68 082	48 348	57 246	59 184
Autres immo. corp. - Matériel de bureau et inform., mobilier	1 433	2 041	-	3 473
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	137 194	56 202	57 246	136 149
TOTAL Général	137 194	56 202	57 246	136 149

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé		Début de l'exercice	Augmentations Dépréciation	Diminutions Dépréciation	Fin D'exercice
Incorporelles		-	-	-	-
Corporelles		-	-	-	-
Financières	Titres mis en équivalence	-	-	-	-
	Titres de participation	-	-	-	-
	Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations Dépréciation	Diminutions Dépréciation	Fin D'exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	266 258
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	14 494
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	16 407
	État	-
	Divers	-
Total		297 159

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		3 450	-	3 450
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		439 256	439 256	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		2 000	2 000	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		16 407	16 407	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	13 787	13 787	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		14 494	14 494	-
Charges constatées d'avance		3 831	3 831	-
Totaux		493 225	489 775	3 450
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	27 805	21 496
Total	27 805	21 496

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	100	80,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	100	80,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	44 893	18 471			63 364
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	87 471	-87 471			124 701

A2E ENVIRONNEMENT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 31 Lotissement les Oliviers
Quartier Lou Claou
13120 GARDANNE

RCS : AIX EN PROVENCE 535 352 454

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 124 700.63 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés 120 000.00 euros
 - Soit 1 200 euros par part
 - Le solde 4 700.63 euros
- En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 68 064.26 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31.12.2022 :

Dividende global éligible à l'abattement de 40 % : 69 000 euros

Soit 690 euros par titre

- Exercice clos le 31.12.2021 :

Dividende global éligible à l'abattement de 40 % : 69 000 euros

Soit 690 euros par titre

- Exercice clos le 31.12.2020 :

Dividende global éligible à l'abattement de 40 % : 69 000 euros

Soit 690 euros par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Les cogérants

Monsieur Jean-François BONNICI

Monsieur Laurent MACARIO

